

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 juillet 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014.

2014 R. 177 – Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein de l'Université Paris-IV « Paris – Sorbonne ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la délibération R. 106, en date des 19 et 20 mai 2014, portant désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein du Conseil d'administration de l'Université Paris-IV « Paris – Sorbonne » ;

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 24 juin 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Université Paris-IV « Paris – Sorbonne » (Conseil d'administration) :

Mme Emmanuelle BECKER, suppléante.